

# Tanya Bitz nous parle de la plateforme *Reglo.ch*

**MOTS CLÉS:** 12-20 ANS • ENSEIGNANTS

*Reglo.ch* est une plateforme cantonale articulée autour des droits et des devoirs des jeunes. Cédric Bonnébault, délégué à la jeunesse au SCJ (Service cantonal de la jeunesse), est le coordinateur à l'origine de ce projet. Quant à Tanya Bitz, engagée à temps partiel auprès de lui et par ailleurs en dernière année de formation en emploi pour devenir éducatrice, elle s'occupe du suivi et de la mise en ligne des contenus rédigés par les divers spécialistes du groupe de pilotage, aussi il semblait intéressant de la rencontrer dans le cadre du dossier de ce mois.

## INTERVIEW

**Tanya Bitz, peut-on dire que *Reglo.ch* vise aussi un public d'adultes, même si le site est destiné en priorité aux jeunes ?**

Absolument. Ayant un important rôle de relais à jouer, les enseignants du cycle d'orientation et du post-obligatoire ainsi que les éducateurs et les parents figurent évidemment parmi les destinataires du site. Les informations sont toutefois explicitées de manière à pouvoir être comprises par les jeunes ayant entre 12 et 20 ans, donc dès le CO, même si j'ai l'impression que c'est accessible pour des élèves dès la 8H.

***Reglo.ch* sur sa page d'accueil met en avant les droits et les devoirs, alors que souvent on évoque soit les uns, soit les autres. Cette double approche vous paraît-elle importante ?**

Dans mon esprit et dans mon expérience d'éducatrice en formation déjà engagée sur le terrain à temps partiel, il me semble fondamental d'aborder en même temps les droits et les devoirs, les deux étant intrinsèquement liés pour permettre le vivre-ensemble. Les plus jeunes savent que les adultes ont des droits et des devoirs, mais n'ont pas toujours conscience des bases légales ou morales qui les concernent directement.

**Pensez-vous que le site puisse servir de base de discussion avec les élèves ?**

Du fait qu'il est important que les jeunes connaissent leurs droits et leurs devoirs dans divers domaines, en discuter en classe me paraît une excellente idée.



*Tanya Bitz contribue au projet Reglo.ch en lien avec les droits et devoirs des jeunes.*

La partie sur la formation et le travail pourrait par exemple aider les élèves au CO à mieux comprendre les règles de l'apprentissage auxquelles ils pourraient être confrontés. La section relative à la citoyenneté, sphère privée et protection, notamment les aspects juridiques liés aux mineurs, serait à mon sens également très intéressante à aborder en classe. Et je pourrais encore citer le domaine portant sur les réseaux sociaux et le droit à l'image.

***Reglo.ch* est l'une des tuiles de l'ENT (Environnement numérique de travail), donc la plateforme devrait être connue de tous les enseignants, mais dans le même temps on sait que l'information n'atteint sa cible qu'en multipliant les canaux. Quelle est dès lors la stratégie de communication adoptée ?**

En lançant un site, on savait qu'il faudrait régulièrement relancer l'information auprès des divers publics, dont les directions d'école et les enseignants. Pour la relayer un peu différemment, une courte vidéo ainsi que des flyers avec codes QR complètent notre campagne de diffusion dans les écoles. De plus, *Reglo.ch* possède depuis avril dernier un compte Instagram géré

par les apprentis médiamaticiens de l'Etat du Valais. Leur vision est particulièrement intéressante pour la mise en valeur des contenus.

### Le site s'est-il étoffé depuis son lancement ?

Oui, il y a eu différents ajouts, notamment concernant les ados et la loi ou en lien avec le permis de conduire. De plus, il est essentiel que le site soit immédiatement actualisé en fonction des évolutions des bases légales. Lors de la prochaine séance du groupe de pilotage, il sera question des améliorations à apporter au niveau des contenus après une année de mise en ligne du site. L'objectif, c'est d'étoffer sans perdre l'essence du projet et donc sans se disperser. L'un des atouts de *Reglo.ch*, c'est d'offrir des renseignements validés par des professionnels des domaines traités et de rediriger pour divers compléments vers les sites de nos partenaires (ndlr: cf. encadré) ou des plateformes spécialisés, comme *Ciao.ch* ou *On t'écoute*.



«Il me semble fondamental d'aborder en même temps les droits et les devoirs.»

Tanya Bitz

**En tant qu'éducatrice en formation avec déjà un pied dans le terrain, faites-vous connaître *Reglo.ch* aux jeunes avec qui vous travaillez ?**

Il m'arrive de leur parler de *Reglo* et c'est intéressant d'avoir des remarques des principaux concernés. Parfois, cela me permet de constater que le chemin pour accéder à certaines informations mériterait d'être encore facilité.

**En dehors de ces retours directs, avez-vous des chiffres sur la portée du site ?**

J'ai regardé le nombre des clics du site avec Cédric Bonnébault et je trouve qu'ils sont plutôt réjouissants, même si on doit encore progresser. Il y a environ 8200 utilisateurs et 44 000 vues. Au niveau des thématiques, ce sont les pages liées à la formation et au travail qui sont les plus consultées, suivies de ce qui concerne le domaine de la famille et de la consommation, englobant les achats et les loisirs. Avec la période de rentrée, j'espère qu'il y aura un pic de visites.

Propos recueillis par Nadia Revaz ●

**Prochain dossier  
à paraître début octobre 2024 :  
Ingrédients de l'échec scolaire /  
ingrédients de la réussite scolaire**

## Les domaines de *Reglo.ch* (état en août 2024)

- Citoyenneté, sphère privée et protection;
- Consommation, achats et loisirs;
- Famille, mariage, divorce des parents, entretien des enfants;
- Fiscalité et poursuites;
- Formation et travail;
- Harcèlement et violence;
- Mobilité et circulation routière;
- Réseaux sociaux, droit à l'image et protection;
- Santé et sexualités.



**Compte Instagram**  
reglo.ch

## Historique de *Reglo.ch*

A l'origine de cette plateforme officiellement lancée en août 2023, il y avait le constat dans le secteur du travail social de la nécessité d'offrir un «portail d'accès» centralisé autour de la question des droits et devoirs des jeunes. Le projet a démarré par la passation d'un questionnaire auprès de jeunes, de parents et de professionnels permettant l'élaboration des premiers contenus. C'est un groupe de pilotage interdépartemental, composé également de partenaires externes, et présidé par Cédric Bonnébault, qui pilote ce projet. Ainsi le site est coordonné par le Service cantonal de la jeunesse

(SCJ), en collaboration avec le Service de protection des travailleurs (SPT), l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF), la Police cantonale valaisanne, le Service de la formation professionnelle (SFOP), le Service de l'enseignement (SE), le Service administratif et des affaires juridiques de la formation (SAAJF), le Centre LAVI, les Centres SIPE, Addiction Valais, Promotion Santé Valais (Fiesta) et Caritas Valais.

